

"La lettre du lecteur"

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **85 (1976)**

Heft 7

PDF erstellt am: **06.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Notre nouvelle rubrique:

« La lettre du lecteur »

Une donneuse de sang nous écrit . . .

Madame,
J'ai lu avec intérêt le dernier numéro de votre revue (1er juillet 1976), en particulier l'article sur la collaboration internationale en matière de transfusion sanguine. Cela m'amène à vous poser une question dont je ne sais si vous serez à même de me donner la réponse. Lorsque j'habitais Genève, et à la suite des appels répétés de la Croix-Rouge, je m'étais inscrite comme donneuse de sang. Régulièrement j'ai été convoquée deux fois l'an, pour le prélèvement habituel. Or, il y a deux ans, j'ai déménagé à Neuchâtel où j'ai pris contact avec le centre local. On a regardé ma carte genevoise, on l'a détruite pour m'en faire une nouvelle. On a procédé à une prise de sang et depuis, rien.

Je connais plusieurs personnes ici qui sont dans le même cas que moi. Cela m'étonne d'autant plus que je ne sache pas qu'on ait actuellement trop de sang. Si cela est le cas pour l'un ou l'autre des groupes sanguins, peut-être pourrait-on nous en avertir. Je trouve cette situation un peu dommage, car récemment deux personnes de la ville

m'ont déclaré qu'elles avaient détruit leur carte, n'ayant jamais été convoquées après la première prise.

Je ne tiens pas particulièrement à être convoquée souvent, mais vous comprendrez qu'il est difficile, dans les conditions actuelles, d'encourager les hésitants à s'annoncer au centre.

Si la demande est faible dans un petit centre comme Neuchâtel, ne pensez-vous pas qu'on pourrait, sans tomber dans de longues tracasseries administratives, en informer les donneurs afin qu'ils n'aient pas l'impression de ne servir à rien.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ces quelques remarques, je vous prie d'agréer, etc... A.-M. U., Ne.

Le problème posé ci-dessus étant intéressant à plus d'un point de vue, il nous a semblé utile de reproduire dans nos colonnes non seulement la lettre de notre lectrice, mais encore la réponse du docteur P. Siegenthaler, ancien directeur du

Centre de transfusion sanguine de Neuchâtel:

Chère Mademoiselle,

Le Secrétariat général de la Croix-Rouge suisse nous a transmis votre lettre du 15 juin, dans laquelle vous vous étonnez de ne pas avoir été convoquée plus souvent au don du sang.

La raison est bien simple. Vous appartenez à la catégorie de donneurs de sang ayant fait une jaunisse dans le passé. Or, le sang en provenance de tels donneurs ne peut être utilisé au don de sang. Ainsi, les donneurs de sang avec la notion «Ictère» – il y en a 120 environ inscrits au Centre de transfusion de Neuchâtel – sont convoqués seulement à titre exceptionnel. Le sang prélevé est ensuite acheminé à Berne pour subir un traitement spécial.

Les donneurs de sang «Jaunisse» sont convoqués chez nous une fois par an en moyenne. Vous recevrez une convocation au retour des vacances.

Veillez agréer, chère Mademoiselle, l'expression de nos sentiments distingués.

Dr P. Siegenthaler

